

Lettre d'information destinée aux patients ayant bénéficié d'un traitement relevant d'une ATU de cohorte

(monothérapie bamlanivimab (Lilly) / bithérapie bamlanivimab-etesevimab (Lilly) ou bithérapie casirivimab-imdevimab (Roche))

Version n° 1.0 du 01/07/2021

Madame, Monsieur,

Vous avez bénéficié d'un traitement à visée préventive des formes graves de la COVID-19 dans le cadre de son Autorisation Temporaire d'Utilisation (ATU) de cohorte (ATUc).

Nous souhaitons vous informer, par cette lettre, de la réalisation de l'étude **ANRS COCOPREV-R** intitulée **"Prévention des complications de la COVID-19 chez les sujets à haut risque infectés par le SARS-CoV-2 ayant bénéficié des traitements relevant d'une ATU de cohorte"**.

Cette étude est réalisée à partir de vos données recueillies par les laboratoires Lilly ou Roche dans le cadre des ATUc et des données disponibles dans les laboratoires de virologie des centres ayant prescrit ces traitements et participant à cette étude.

Elle se déroulera sous la responsabilité de l'Inserm-ANRS, responsable du traitement des données de cette étude. Elle est portée par le Pr Fabrice Carrat, directeur de l'Institut Pierre Louis Epidémiologie et Santé Publique (IPLESP) et responsable de la mise en œuvre du traitement des données.

Cette étude a reçu un avis favorable du CESREES (Comité éthique et scientifique pour les recherches, les études et les évaluations dans le domaine de la santé) le 08/07/2021 et une autorisation de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) le 16/07/2021.

CONTEXTE ET OBJECTIFS DE L'ETUDE

A ce jour aucun traitement n'est disponible dans le cadre d'une AMM pour prévenir les complications de la COVID-19, notamment chez les patients les plus fragiles. Plusieurs traitements sont à des stades avancés de développement et d'évaluation, en particulier des anticorps monoclonaux (AcM).

En France, une ATU de cohorte de l'ANSM pour le traitement des formes symptomatiques légères à modérées de la COVID-19 chez les adultes ayant un test virologique de détection du SARS-CoV-2 positif, et étant à risque élevé d'évolution vers une forme grave de la COVID-19 a été délivrée pour :

- le Bamlanivimab (début de l'ATU 22/02/2021)
- la bithérapie Bamlanivimab / Etesevimab (début de l'ATU 16/03/2021)
- et la bithérapie Casirivimab et Imdevimab (début de l'ATU 17/03/2021)

L'objectif de cette recherche est d'évaluer l'évolution de la maladie et du virus chez les patients infectés par le SARS-CoV-2 à haut risque de complications et traités dans le cadre d'une ATU de cohorte entre le 22/02/2021 et le 15/06/2021.

DEROULEMENT DE L'ETUDE

Cette étude sera réalisée à partir de vos données déjà collectées dans le cadre de l'ATU de cohorte et éventuellement des données disponibles dans les laboratoires de virologie des centres ayant prescrit ces traitements et participant à cette étude.

Les données utilisées seront :

- celles provenant de la plateforme des ATU de Lilly ou Roche : sexe, âge, données de santé (poids, contre-indications au traitement en ATU, forme de sévérité de la maladie, informations sur le diagnostic covid, présence de symptômes et date le cas échéant, informations concernant le statut virologique et son évolution, facteurs de risque d'évolution vers une forme grave, informations relatives à la mise sous traitement, informations cliniques et progression de la maladie dont hospitalisation et décès, dates des visites
- et les données virologiques disponibles dans les laboratoires du réseau de l'ANRS|Maladies infectieuses émergentes participant à cette étude : date de naissance (mois/année), sexe, date de début du traitement, type de traitement, dates et résultats des examens virologiques (RT-PCR, criblage, charge virale détaillée) aux différents prélèvements

ASPECTS ETHIQUES ET REGLEMENTAIRES

Cette étude est conduite conformément à la législation et à la réglementation en vigueur. Le traitement des données à caractère personnel effectué pour cette étude a été autorisé par la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en date du 16/07/2021.

TRAITEMENT DES DONNEES ET RAPPEL DE VOS DROITS

L'Inserm-ANRS, responsable du traitement de vos données pour cette étude, agit dans le cadre de l'exécution d'une mission d'intérêt public et à des fins de recherches scientifiques.

Le traitement mis en œuvre dans cette étude permettra l'analyse des résultats de la recherche au regard de son objectif.

Les données médicales vous concernant seront accessibles et transmises de manière confidentielle, sans mention de votre nom, ni de votre prénom à l'Inserm-ANRS ou aux personnes ou sociétés agissant pour son compte en France, en particulier à l'Institut Pierre Louis Epidémiologie et Santé Publique (IPLESP), 27 rue Chaligny, PARIS France, en charge de la gestion de la base de données et des analyses statistiques.

Conformément aux dispositions de loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD - Règlement (UE) 2016/679), vous disposez:

- d'un droit d'accès aux informations vous concernant afin d'en vérifier l'exactitude,
 - d'un droit de rectification
 - du droit de vous opposer à tout moment à leur traitement (droit d'opposition)
 - du droit de limiter leur utilisation (droit à la limitation).
- Vous pouvez vous opposer à cette étude à tout moment sans avoir à vous justifier. Sachez toutefois que les données traitées préalablement à votre opposition ne pourront pas être effacées dans la mesure où leur

effacement risquerait de rendre impossible ou de compromettre la réalisation des objectifs de la recherche. Elles continueront à être traitées de façon confidentielle et utilisées de manière pertinente, adéquate et sans excès.

Si vous souhaitez exercer vos droits, vous pouvez contacter la Déléguée à la Protection des Données désignée par l'INSERM-ANRS (dpo@inserm.fr).

De plus, vous disposez du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés – CNIL (autorité française de contrôle des données personnelles- <https://www.cnil.fr/fr/cnil-direct/question/adresser-une-reclamation-plainte-la-cnil-quelles-conditions-et-comment>).

Vos données seront conservées dans la base de données 2 ans, le temps nécessaire à leur analyse et à la publication des résultats puis archivées conformément à la réglementation en vigueur pendant 15 ans.